

# **Ordonnance instituant des mesures à l'encontre de certaines personnes originaires de la Côte d'Ivoire**

**Modification du 21 janvier 2013**

---

*Le Département fédéral des affaires étrangères,*

vu l'art. 6 de l'ordonnance du 19 janvier 2011 instituant des mesures à l'encontre de certaines personnes originaires de la Côte d'Ivoire<sup>1</sup>,

*arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance du 19 janvier 2011 instituant des mesures à l'encontre de certaines personnes originaires de la Côte d'Ivoire est remplacée par la liste qui suit:

## **Personnes physiques, entreprises et entités soumises aux mesures prévues à l'art. 1**

### **1. M. Philippe Attey**

Né le 10 octobre 1951 à Agboville; ancien passeport AE/32AH06

Prétendument Ministre de l'Industrie et du Développement du Secteur privé: Obstruction au processus de paix et de réconciliation et refus du résultat de l'élection présidentielle par la participation au gouvernement illégitime de M. Laurent Gbagbo.

### **2. Mme Danièle Boni Claverie** (ressortissante française et ivoirienne)

Prétendument Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant: Obstruction au processus de paix et de réconciliation et refus du résultat de l'élection présidentielle par la participation au gouvernement illégitime de M. Laurent Gbagbo.

### **3. Feu M. Ibrahim Ezzedine**

Né le 5 février 1968, à Bariche (Liban); numéro de passeport: 08AB14590 (expiration 4 octobre 2014), décédé le 21 février 2012

Entrepreneur: a contribué au financement de l'administration illégitime de M. Laurent Gbagbo.

### **4. M. Alphonse Mangly (alias Mangley)**

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1958 à Danané; Numéro de passeports: 04LE57580 (date d'expiration 16 juin 2011); PS-AE/077HK08 (date d'expiration 3 août 2012); PD-AE/065GK11 (date d'expiration 15 novembre 2012) PD-AE/065GK11 (date d'expiration 15 novembre 2012)

Directeur Général des Douanes: Personnalité refusant de se placer sous l'autorité du Président démocratiquement élu; contribue au financement de l'administration illégitime de M. Laurent Gbagbo.

<sup>1</sup> RS 946.231.128.9

II

La présente modification entre en vigueur le 22 janvier 2013, à 12h00<sup>2</sup>.

21 janvier 2013

Département fédéral des affaires étrangères:

Didier Burkhalter

<sup>2</sup> La présente ordonnance a été publiée le 21 janvier 2013 selon la procédure extraordinaire (art. 7, al. 3, LPubl; RS **170.512**).